

Numéro-1819-01

Le 15 août 2018

Dès que rempli, S.V.P. faire parvenir ce formulaire au SERL par courrier interne ou par télécopieur. Nous comptons sur votre prompt collaboration pour nous aider à mettre à jour les listes d'envoi.

Merci!

Votre délégation syndicale Année scolaire 2018-2019

NOM DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : _____

Votre délégation syndicale s'établit en fonction du chapitre 4 des Statuts du SERL et de l'article 3-5.00 de la convention collective locale.

Les statuts, adoptés par l'assemblée générale en juin 2014, prévoient :

- ♦ Des personnes déléguées élues composant l'équipe syndicale de votre école ou centre;
- ♦ Cette équipe de personnes déléguées syndicales se partage le nombre de droits de vote fixés pour votre école ou centre. Ainsi, à chaque assemblée de déléguées et délégués, l'équipe syndicale choisit qui exercera les droits de vote.
- ♦ **Parmi les personnes déléguées élues**, vous devez désigner la personne à qui pourra s'adresser la direction, lorsque cette dernière devra communiquer avec un représentant des enseignantes et des enseignants, conformément à la clause 3-5.02 de l'entente locale. Selon la même clause, vous devez aussi désigner une personne substitut à la personne déléguée. Celle-ci ne pourra agir à ce titre qu'en cas d'impossibilité d'agir de la déléguée ou du délégué syndical.

Notre école ou centre compte _____ enseignantes et enseignants. Ce qui nous donne droit à :



Cochez la bonne ligne

	Nombre d'enseignantes et d'enseignants	Nombre de personnes à élire	Nombre de droits de vote fixés
<input type="checkbox"/>	Moins de 50	4	2
<input type="checkbox"/>	de 51 à 75	6	3
<input type="checkbox"/>	de 76 à 100	8	4
<input type="checkbox"/>	de 101 à 125	10	5
<input type="checkbox"/>	de 126 à 150	12	6
<input type="checkbox"/>	151 et plus	14	7

NOMINATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

Qui a été élu déléguée ou délégué ?

Nom et prénom (en majuscules)	Degré ou niveau ou spécialité	Adresse courriel autre que commission scolaire	☎ n° de poste salle des profs	☎ Maison ou cellulaire
À remplir selon le nombre correspondant au nombre d'enseignants				
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				

Note: Pour les écoles ou centres qui apprécient la formule « par rotation », nous vous recommandons d'élire d'abord le nombre de personnes déléguées correspondant à votre nombre d'enseignantes et d'enseignants; par la suite, si vous désirez modifier votre délégation, vous pourrez toujours le faire en faisant parvenir les changements au SERL.

Qui sera déléguée ou délégué **supplémentaire**?

Si votre école ou centre comporte plus d'un établissement, vous avez droit à une personne déléguée supplémentaire par établissement supplémentaire.

Nom et prénom (en majuscules)	Degré ou niveau ou spécialité	Adresse courriel autre que commission scolaire	☎ n° de poste salle des profs	☎ maison ou cellulaire
À remplir selon le nombre correspondant au nombre d'établissements supplémentaires				
1.				
2.				
3.				

Qui sera la personne représentant les enseignantes et enseignants auprès de la direction?

Inscrire ici la personne déléguée ainsi que son substitut à qui pourra s'adresser la direction lorsque cette dernière devra communiquer avec un représentant des enseignants, conformément à la clause 3-5.02 de l'entente locale.

Délégué(e) : _____

Substitut : _____

Nom et prénom

Avis de nomination

Nous _____ et _____ membres

Nom et prénom

Nom et prénom

du SERL, confirmons que lors de la réunion générale de notre école ou centre, tenue le _____, les personnes nommées ci-haut ont été élues comme délégués syndicaux.

Nom et prénom

Nom et prénom

Signature

Signature

LA CIRCULATION DE L'INFORMATION!

Indiquez-nous comment sera assurée la distribution de la documentation syndicale. Vous pourriez vouloir vous partager la tâche, par secteur, par salle de profs... Ici aucune contrainte! Le but, c'est que toute votre équipe enseignante puisse recevoir rapidement les écrits syndicaux.

NOM DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : _____

Responsable du courrier

1.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		
2.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		
3.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		
4.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		
5.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		
6.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		
7.	_____	_____	_____
	Nom	Prénom	Nombre de copies

	Secteur, niveau à préciser sur votre enveloppe		

Si nécessaire, utiliser une autre feuille.

INFORMONS-NOUS

Le SERL organise plusieurs sessions de formation sur divers dossiers (santé et sécurité, Conseil de participation enseignante (CPE), Conseil d'établissement,...) pour les enseignantes et enseignants appelés à assumer une fonction de représentation dans l'école ou le centre.

Il est donc fort utile de les connaître!

Liste du personnel enseignant membre du conseil de participation enseignante (CPE)

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	10.
Qui en assume la présidence?	

Liste du personnel enseignant membre du conseil d'établissement (CE)

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	

Liste du personnel enseignant membre du comité-école EHDAA

1.
2.
3.

Responsable santé et sécurité au travail

1. _____

Horaire de l'école ou du centre

Horaire du soir

Entrée				Entrée			
Récréation A.M.	de		à	Pause	de		à
Dîner	de		à	Souper	de		à
Récréation P.M.	de		à	Pause	de		à
Sortie				Souper			

Dates des journées pédagogiques « flottantes » de l'école ou du centre

1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	

Formulaire rempli par : _____

Date : _____

Merci !